

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n° 14- 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le PREMIER du mois de FEVRIER, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en visio-conférence sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

~~~~~

### ÉTAIENT PRESENTS :

|                          |                                                                |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Besse                    | Madame DECHAMBRE Brigitte, Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre |
| Chambon/Lac              | Monsieur LABASSE Emmanuel                                      |
| Chastreix                | Monsieur BABUT Michel                                          |
| Compains                 | Monsieur VALETTE Henri                                         |
| Egliseneuve d'Entraigues | Monsieur CARDENOUX Didier                                      |
| Espinchal                | /                                                              |
| La Bourboule             | Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc     |
| La Godivelle             | /                                                              |
| Le Mont-Dore             | Madames, MONESTIER Séverine, Monsieur DUBOURG Sébastien        |
| Le Vernet Ste Marguerite | Monsieur DABERT Laurent                                        |
| Montgreleix              | Monsieur MAGE Jean                                             |
| Murat le Quaire          | Monsieur CASSIER Jean-François                                 |
| Murrol                   | Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger                  |
| Picherande               | Monsieur ECHAVIDRE Frédéric                                    |
| Saint Diery              | Monsieur CHASSARD Frédéric                                     |
| St Genes Champespe       | /                                                              |
| Saint Nectaire           | Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse             |
| St Pierre Colamine       | Monsieur CLECH Michel                                          |
| St Victor la Rivière     | Monsieur GORY François                                         |
| Valbeileix               | Madame LANCELLE Elsa                                           |

~~~~~

Secrétaire de séance : Monsieur VALETTE Henri

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 24 - Votants : 25

Pouvoirs : Mme SAVOLDELLI Florence à Mr DUBOURG Sébastien

Absents/Excusés : Mesdames TARTIERE Catherine, EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, MANSANA Jocelyne, MABRU Michelle, Messieurs PERRON Jacques, CHANIER Jean-Luc, CONSTANTIN François, AURIACOMBE Stéphane, PERRON Roland,

Délégués suppléants assistant au conseil : Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, PERARD Nicolas, GROUFFAUD Béranger

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

~~~~~

### **OBJET : Convention mise à disposition supports DAG - Office de Tourisme Communautaire - Sociétés de remontées mécaniques du Sancy**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;

Considérant les mesures de respect des gestes barrières pendant la crise sanitaire ;

Monsieur le Président explique qu'au vu des conditions d'enneigement depuis les vacances de Noël, et de la fréquentation annoncée pour les vacances de Février, afin de garantir la bonne réalisation de la mission de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY sur l'exploitation des activités nordiques sur les versants Ouest et Sud ainsi que sur les domaines alpins, fermés pour partie à cette pratique en raison de la crise sanitaire, une convention de mise à disposition de supports de titres donnant accès aux espaces nordiques (ski, raquettes...) est proposée à l'Office de Tourisme Communautaire et aux Sociétés de remontées mécaniques afin de fluidifier les caisses des Zones nordiques.

### **En termes d'accueil et de vente :**

La Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY met à disposition des supports de titres DAG donnant accès aux espaces nordiques (ski, raquettes...) à 1 € (un euro) pièce net, la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY n'étant pas assujettie à la TVA sur son Budget annexe Zones Nordiques. Les utilisateurs du domaine peuvent ainsi télécharger en ligne leurs forfaits, et désengorger les caisses des Espaces nordiques.

Le partenaire envoie ses demandes à la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY par le biais de bons de commande. La Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY émettra un titre de recettes pour chaque bon de commande.

Le partenaire s'engage à communiquer sur la vente directe des supports DAG dans ses principaux bureaux d'accueil et / ou points de vente pour la promotion de la pratique des activités nordiques telles que ski nordique et raquettes sur les Espaces Sancy.

En fin de saison, un point sera fait sur le stock de supports restant à disposition du partenaire. Il pourra être envisagé une rétrocession des invendus à la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY, et un remboursement sera effectué.

Monsieur le Président donne lecture du projet de convention à intervenir avec l'Office de Tourisme Communautaire et les Sociétés de remontées mécaniques du Sancy.

Monsieur le Président précise qu'il convient de désigner un représentant de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY pour signer la convention à intervenir avec la SAEML Pavin Sancy.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- VALIDE le projet de convention à intervenir avec l'Office de Tourisme Communautaire et les Sociétés de remontées mécaniques du Sancy tel qu'annexé à la présente délibération ;
- DESIGNER le Conseiller délégué Frédéric ECHAVIDRE pour signer la convention à intervenir avec la SAEML Pavin Sancy ;
- PRECISE que les crédits seront inscrits au Budget annexe Zones Nordiques 2021.

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Lionel GAY

